

VILLE DE BINCHE

Déclaration de politique générale 2009

Préambule

La déclaration de politique générale 2009 se veut avant tout citoyenne. Dans le climat de crise actuel, l'amélioration de la qualité et du cadre de vie des Binchois se trouve au centre des objectifs fixés par la majorité PS-MR pour 2009.

Le budget 2009 a été élaboré de manière responsable. Ce budget, au service d'une politique ambitieuse, prévoit la réalisation de projets importants au bénéfice des habitants de l'entité binchoise sans aucune augmentation de taxe !

L'année 2009 sera également l'année de la réalisation des projets lancés en 2008.

La déclaration de politique générale ainsi que le budget 2009 sont dans la droite ligne des objectifs fixés dans la déclaration de politique communale pour l'ensemble de la législature (2007 - 2012).

Pour rappel, la déclaration de politique communale 2007 - 2012 constitue l'essence même de l'action politique menée pendant la législature. Elle se décline autour de 10 priorités pour nos concitoyens :

1. CADRE DE VIE
2. SECURITE
3. ECONOMIE
4. SERVICES A LA POPULATION
5. ACTION SOCIALE
6. LOGEMENT
7. ENSEIGNEMENT
8. CULTURE
9. FAMILLE, ENFANCE, JEUNESSE ET SENIORS
10. SPORT

1. CADRE DE VIE

Dans la continuité de la politique menée par la majorité PS-MR en 2008, l'amélioration du cadre de vie des Binchois est à nouveau pleinement au cœur des préoccupations pour l'année 2009.

Plusieurs actions seront mises en œuvre en la matière :

1.1. La propreté

Depuis notre arrivée, nous avons lancé une dynamique en matière d'amélioration de la propreté publique. La réflexion sur un projet global ainsi que les dossiers de demandes de subsides ont été réalisés en 2008. Demandes pour lesquelles nous avons reçu des réponses positives de la part des autorités subsidiantes.

En 2009, nous avons décidé de lancer le « plan propreté » pour toute l'entité binchoise. Ce plan propreté prévoit de tout mettre en œuvre pour rendre rapidement visible l'amélioration de la propreté des rues de tous les quartiers de l'entité. Ce plan propose des actions tant sur le plan préventif, curatif que répressif.

Les principales mesures du « **plan propreté** » concernent :

- La mise sur pied d'une **équipe « Binche propreté »** qui sillonnera l'entité et renforcera l'équipe qui se charge déjà du nettoyage des voiries et trottoirs.

Cette équipe aura aussi en charge l'entretien quotidien des sites et monuments patrimoniaux.

L'équipe « Binche propreté » sera composée de 24 personnes car le Gouvernement wallon a donné son accord pour l'engagement de 6 PTP et 6 APE. 12 personnes « art 60 », en réinsertion socio-professionnelle » compléteront cette équipe qui aura également un rôle de sensibilisation des citoyens à la préservation de leur cadre de vie.

- L'équipe « Binche propreté » sera équipée d'un matériel moderne et efficient. Un budget de plus de **600.000 euros a été consacré à cet équipement propreté.**
- Afin de lutter contre les incivilités, les 2 **agents constatateurs** qui sillonnent déjà l'entité seront encore présents en 2009. Pour rappel, ils ont un rôle préventif et sanctionnateur. Ils mènent des actions afin de conscientiser un maximum de personnes à la propreté de leur cadre de vie. Leur rôle est de constater les incivilités afin que soient sanctionnés leurs auteurs. Des agents constatateurs supplémentaires pourraient nous être octroyés grâce à notre efficacité en matière de coût-vérité des déchets.
- **La propreté c'est l'affaire de tous !** A côté de l'intensification du travail de terrain, le plan mettra donc l'accent sur l'importance de la

communication et la sensibilisation des citoyens car la propreté est aussi une question d'implication collective des citoyens. Dès lors, une campagne spécifique de sensibilisation « quartiers propres » sera menée à nouveau en 2009.

- Dans le cadre de l'application du décret sur le coût-vérité des déchets, une **distribution de sacs poubelles gratuits** sera mise sur pied cette année pour les ménages. Ces sacs seront octroyés de manière proportionnelle à la taxe payée. Il s'agit d'une juste distribution. De plus, nous avons pris des mesures particulières permettant aux personnes âgées de plus de 85 ans ainsi qu'aux commerçants de recevoir également des sacs poubelles.

1.2. Les travaux de voirie, trottoirs, égouttage

Mettons ici en exergue quelques investissements durables:

- les travaux d'entretien et de maintenance des trottoirs, accotements pour 300.000 € ;
- les travaux d'entretien et de maintenance des voiries pour 300.000 € ;
- l'aménagement et l'embellissement de la Place de l'Europe à Waudrez pour 75.000 € ;
- l'aménagement et l'embellissement de la Place communale à Péronnes-Village pour 100.000 € ;
- amélioration de l'égouttage à l'Avenue Léopold III à Péronnes pour 150.000 € ;
- amélioration de l'égouttage à la rue de l'Ermitage à Epinois pour 100.000 € ;
- amélioration de l'égouttage à la rue Fontaine à Ressaix pour 150.000 € ;
- achat de mobilier urbain pour 16.000 €.

Il va de soi qu'à côté de ces investissements, la Ville continuera d'assurer l'entretien régulier des diverses voies de circulation, espaces publics, parcs, places...

L'année 2009 sera également l'année de réalisation de projets lancés en 2008 comme la réalisation des travaux d'aménagement et d'embellissement de la Place du Pont Martine, l'aménagement et l'embellissement des places de Bray et de Ressaix ainsi que la création d'un Ravel.

1.3. Les ruelles et venelles

La Ville continuera d'assurer aux usagers un accès et une circulation aisés dans les ruelles et venelles de notre entité.

1.4. Le développement durable

La Ville de Binche entend bien s'inscrire dans une dynamique de développement durable. Un Monsieur Energie a été engagé en 2008 et il assurera en 2009 des permanences afin de sensibiliser et informer les citoyens en matière de consommation énergétique.

Pour encourager les primes énergétiques de la Région wallonne, la Ville de Binche continuera à proposer un complément de prime pour le financement d'un audit énergétique ou le placement d'un chauffe-eau solaire.

De plus, des outils seront mis à disposition de Monsieur Energie afin de lui permettre de réaliser lui-même certains audits des bâtiments.

1.5. Le Patrimoine

Un **service du patrimoine** a été constitué en 2008. Celui-ci a pour tâche la gestion journalière des bâtiments et sites patrimoniaux situés dans l'entité : restauration, entretien, maintenance, préservation, classement, ...

Des dossiers de restauration du **petit patrimoine** populaire ont été élaborés en 2008. Les demandes ont été introduites auprès de la Région wallonne. La faisabilité des travaux est actuellement à l'étude : modes de restauration, cahier des charges, dossier financier... Un programme de restauration sera établi. Sa mise en œuvre débutera dès 2009.

Le patrimoine de notre Ville est exceptionnel et demande un travail d'entretien quotidien. En 2009, **l'équipe spécifique** qui renforce l'équipe propreté continuera à s'atteler à l'entretien de notre patrimoine pour le plus grand plaisir de tous.

En ce qui concerne les **remparts**, il sera procédé à l'éradication des végétations sur la muraille via les services de la Région wallonne. En outre, il devra être procédé à la réparation d'une portion du rempart Saint-Ulgiste présentant des problèmes de stabilité.

La liste du patrimoine immobilier exceptionnel, revue tous les trois ans, sera reconsidérée en 2009. La Ville tentera cette reconnaissance pour certains de ses édifices classés, en collaboration avec la Région wallonne et la Commission Royale des Monuments, Sites et Fouilles.

Des travaux de maintenance sont prévus à la Collégiale Saint-Ursmer et à l'Eglise Sainte Marie-Madeleine à Epinois. De même, des réfections de clochers d'église sont envisagées.

L'étude précédemment réalisée s'avérant totalement obsolète, une nouvelle instruction pour la réhabilitation du centre administratif sera effectuée. Elle visera la réhabilitation des façades mais aussi la réfection générale des toitures, rendue indispensable par le manque d'entretien depuis des années.

1.6. L'aménagement du territoire

Notre centre-ville connaît des problèmes en matière de mobilité, d'accessibilité aux commerces, de stationnement... Par rapport à cette problématique, il est indispensable de mener une véritable réflexion stratégique car nous souhaitons garder la maîtrise de l'aménagement de notre territoire.

La Ville de Binche a donc décidé de lancer un **Plan de remembrement urbain**.

Ce Plan de remembrement urbain permettra de mener une réflexion globale sur l'aménagement d'un territoire ciblé et qui permettra une expansion cohérente de notre centre ville. Il est évident que ce travail s'accomplira sur plusieurs années.

Dans la même logique, l'asbl Gestion centre ville, dans le cadre de la convention qui la lie à la ville, lancera une enquête pour l'amélioration de la situation dans le centre ville actuel et émettra des avis et suggestions en la matière.

2. SECURITE

Nous continuerons de développer nos 3 axes de travail en matière de police :

1. Le renforcement de la proximité avec plus d'agents de quartier.
2. La lutte contre les excès de vitesse par l'acquisition de radars répressif et préventif.
3. La consolidation de notre équipe d'interventions.

3. ECONOMIE, EMPLOI ET TOURISME

L'activité économique et l'emploi sont des enjeux majeurs pour nos concitoyens, pour notre ville et pour notre région, trop souvent stigmatisés. Notre ville a une carte à jouer et doit se positionner face aux acteurs de la vie économique tant locaux que régionaux.

En 2009, nous devons donc nous employer à créer les synergies nécessaires afin que notre Ville puisse être au centre des préoccupations de ces acteurs et ne soit pas ou plus le parent pauvre de la politique de développement régionale.

Pour preuve, notre dynamisme en matière d'octroi des **primes pour les nouvelles installations de petites et moyennes entreprises sur notre territoire**.

En ces temps de crise et de difficultés financières, nous devons soutenir l'économie locale en faisant un geste pour les commerçants. Pour ce faire, nous proposons de **supprimer la taxe sur les enseignes lumineuses** et nous octroierons également des **sacs poubelles gratuits aux commerçants**.

Afin d'avoir une analyse de la situation des commerces et vie économique de la Ville, une étude de **schéma de développement économique** sera lancée afin de dégager des perspectives d'avenir pour l'expansion de l'économie locale.

En 2008, nous avons reçu de bonnes nouvelles car les projets introduits dans le cadre du financement européen ont été acceptés. Pour rappel, ces projets portent sur **l'extension des centres économiques de Binche et l'aménagement des voiries d'accès**. L'opérationnalisation de ces travaux se

déroulera en 2010. Jusque là, la Ville de Binche s'emploiera à travailler au mieux afin que ces dossiers aboutissent dans les meilleures conditions.

L'année 2009 marquera le point de départ en matière de **politique de rénovation urbaine** en centre ville. Notre Ville mérite un centre ville à la hauteur de ses ambitions et des nombreux visiteurs qui viennent découvrir notre patrimoine et notre folklore. Pour cela, notamment, une réfection de certaines voiries en centre ville est nécessaire ainsi qu'une réflexion pour l'aménagement des bâtiments jouxtant le théâtre communal. Des demandes de subsides seront à nouveau introduites.

Une **Maison de l'emploi** ouvrira ses portes en 2009 dans notre Ville. Une Maison de l'emploi permet de regrouper en un seul lieu les divers services d'aide à la recherche d'un emploi, les prestataires de formations... Les Maisons de l'emploi sont de véritables outils de proximité pour les personnes qui souhaitent trouver un emploi.

Quant au tourisme, un **partenariat avec la Maison du Tourisme de Thudinie** a été concrétisé en 2008 afin d'obtenir deux emplois « **Wallon'net** » supplémentaires qui seront consacrés à l'entretien des sentiers balisés. Ces 2 agents supplémentaires seront engagés en 2009 et viendront renforcer l'équipe « Binche propreté » présentée ci-dessus.

Il convient également, au travers de ce partenariat, de mettre en place une communication touristique.

4. SERVICES A LA POPULATION

Les citoyens ont le droit de bénéficier d'un service communal adapté à leurs besoins et à leurs attentes.

L'amélioration des services communaux se poursuivra en 2009 et permettra d'instaurer une dynamique positive au niveau des services à la population mais également au niveau de l'amélioration des procédures internes liées au bon fonctionnement de l'administration communale.

L'objectif sera aussi d'améliorer le cadre de travail du personnel communal et de valoriser une fonction dont on oublie trop souvent l'importance. En effet, l'administration communale permet, entre autre, la concrétisation des objectifs politiques fixés, soit la satisfaction des attentes des citoyens.

En 2009, une attention toute particulière sera apportée aux **membres du personnel communal**. Une réflexion au niveau des statuts, des nouveaux engagements, du règlement de travail, du salaire... sera menée afin de revaloriser et redynamiser le travail accompli par les membres de l'administration communale.

Une réflexion globale, cohérente et structurée au sujet de la gestion du personnel de l'administration communale sera donc réalisée cette année. Rien de tel n'a jamais été proposé pour la Ville de Binche !

Nous nous sommes dotés de moyens financiers nécessaires pour entreprendre une amélioration significative des conditions de travail des agents de l'administration communale.

Depuis des années, il n'y a eu aucune réflexion globale en matière d'informatisation de l'administration communale. **L'informatisation et la sécurisation du réseau informatique** de l'administration communale seront réalisées cette année. Cette informatisation permettra une optimisation du travail réalisé. Des outils informatiques pourront même aider la Ville à mieux répondre aux demandes des citoyens. Les outils informatiques permettront en effet une meilleure traçabilité du suivi des demandes.

Le bulletin communal informe l'ensemble des citoyens des projets menés par la majorité. Après avoir revu la présentation du bulletin communal, un nouveau **site Internet** pour la Ville de Binche sera réalisé et offrira davantage d'informations et de services à la population.

Nos actions politiques trouvent leur inspiration dans le contact direct avec notre population. Des **rencontres citoyennes** seront à nouveau organisées afin de connaître l'avis de la population et d'entamer des échanges constructifs sur les différents projets proposés.

5. ACTION SOCIALE

Nous nous sommes engagés à lutter contre la précarité. Cette lutte prend tout son sens dans les moments de crise que nous vivons actuellement.

Le Service social communal assure une série de **permanences** décentralisées dans les diverses anciennes communes afin d'avoir un lien de proximité avec la population. Nos concitoyens peuvent y trouver une écoute attentive ainsi que des réponses adaptées à leurs problématiques : Dossiers de pensions, allocations sociales diverses... sont autant d'éléments traités.

Le **Conseil consultatif communal des aînés** a été mis en place l'année dernière. Cette année, le conseil nous rendra ses premiers avis sur les problématiques et suggestions d'amélioration pour la vie des seniors.

Cette année, un **Conseil consultatif de la personne handicapée** sera créé sur la base des procédures mises en place pour la création du conseil consultatif communal des aînés.

Dans la suite du Plan de Prévention et de Proximité, la Ville de Binche posera sa candidature pour entrer dans le **Plan de cohésion sociale** développé par la Région wallonne. Le développement social des quartiers et la lutte contre toutes les formes de précarité et d'insécurité sont les objectifs de ce plan.

C'est donc dans ce cadre que la politique en matière des quartiers sera consolidée. Nous souhaitons installer 2 espaces de « **sport de rue** », pour lesquels des subsides sont envisagés. L'installation de ces espaces se fera en collaboration avec les riverains et sera suivie socialement par le Plan de cohésion sociale.

L'opération « Eté solidaire » sera à nouveau mise sur pied cet été. Cette opération permet à des jeunes de l'entité de travailler comme étudiant pendant les vacances et de contribuer à la remise en état de lieux publics, de bâtiments communaux ou d'activités à visée sociale.

Dans le même élan, le **CPAS de la ville de Binche** continuera à développer son action en faveur des plus démunis, notamment par **la garde à domicile des personnes âgées et des enfants malades**. Signalons également la mise à disposition d'un **tuteur en énergie** grâce à la Région wallonne.

6. LOGEMENT

L'année 2009 verra la poursuite des objectifs du plan bisannuel 2007/2008 et le début de la matérialisation du plan bisannuel 2009/2010.

Plan bisannuel 2007/2008 :

- construction de logements sociaux sur le site de l'ancien abattoir communal de Binche ;
- mise en place des logements de transit et d'insertion prévus au plan (CPAS).

Plan bisannuel 2009/2010 :

- création d'un logement d'insertion complémentaire par le CPAS ;
- logements inoccupés à mettre en œuvre (A.I.S., F.L.W.) ;
- immeuble à réhabiliter rue A. Hulin, 38 – Binche (Péronnes) par l'ISSH ;
- logements sociaux à créer dans un immeuble sis rue A. Hulin, 31 Binche (Péronnes) par la Ville de Binche.

De manière à concrétiser au mieux ces objectifs, une **commission** a été constituée avec tous les acteurs de terrain, à savoir : CPAS, ISSH, A.I.S. ABEM, F.L.W. et Région wallonne. Par l'expérience que chacun des intervenants peut apporter, cette commission a pour buts d'appréhender, davantage encore, les problèmes liés à la difficulté de se loger décemment et de permettre de trouver les solutions les plus optimales pour la création de nouveaux logements sociaux. Elle facilitera l'élaboration des futurs plans communaux du logement.

Les travaux de sécurisation et de réhabilitation (P.E.I.) à réaliser sur le patrimoine de l'ISSH de l'entité de Binche seront terminés dans le courant de l'année 2009.

Nous continuons notre action en matière de **Plan Habitat Permanent** avec l'appui supplémentaire d'une assistante sociale.

Ce plan encadre les résidents permanents qui, d'une manière volontaire, souhaitent quitter le site. Cet accompagnement a pour cible l'accession pour ces personnes à un logement décent mais aussi d'assurer un encadrement social adapté à chaque situation.

L'année 2009 verra aussi la poursuite de la politique de **lutte contre les logements inoccupés**.

Avec l'A.I.S., le F.L.W., et la Ville de Binche, d'une part, et les propriétaires d'autre part, toutes les pistes, permettant la remise sur le marché locatif des logements concernés, seront exploitées.

7. ENSEIGNEMENT

Les chiffres de fréquentation des écoles communales sont en hausse à la rentrée scolaire 2008-2009. Il est primordial que l'enseignement communal propose aux élèves et parents un enseignement de qualité propice au développement personnel et intellectuel de CHACUN.

Il est évident que l'atteinte de cet objectif passe aussi par la qualité des infrastructures scolaires proposées aux équipes éducatives et aux élèves. Nous continuerons donc nos efforts dans l'amélioration de ces infrastructures scolaires. **Près de 500.000 euros seront consacrés à la maintenance de ces infrastructures.**

Estimant que les autorités communales doivent montrer l'exemple en matière de consommation énergétique responsable, nous avons introduit une série de dossiers de demandes de subsides UREBA. Nous pouvons déjà certifier que des travaux seront réalisés dans ce sens dans les écoles de l'entité, à savoir:

- Ecole communale fondamentale de Ressaix pour un montant de 20.870 € ;
- Ecole communale maternelle autonome de Binche pour un montant de 41.257€ ;
- Ecole communale fondamentale de Péronnes pour un montant de 176.144 € ;
- Ecole communale maternelle de Leval pour un montant total de 68.570 € ;
- Ecole communale fondamentale Roland Pouillard de Waudrez pour un montant de 22.745 € ;
- Ecole communale fondamentale de Buvrines pour un montant de 89.507 € ;
- Académie de musique, danse et déclamation située à Binche pour un montant de 20.788 € ;
- Institut Supérieur Plus Outre situé à Binche pour un montant de 25.902.

De plus, l'école de Bray sera raccordée au gaz de ville.

Des **outils pédagogiques** seront également achetés pour améliorer les activités pédagogiques et l'apprentissage:

- achat d'instruments de musique pour l'Académie de musique pour 10.000€ ;
- achat de matériel informatique pour l'enseignement de promotion sociale Plus Outre pour 7.500 €

Les abords des écoles ne sont bien entendu pas oubliés, 47.500 euros seront destinés à la **sécurisation des abords des écoles.**

Une réflexion en matière d'**immersion linguistique** sera menée avec les équipes éducatives en place.

Deux **bus communaux** sont mis à disposition de tous les élèves et équipes éducatives de l'entité pour leur permettre de participer à des activités culturelles et sportives.

8. CULTURE

La réflexion par rapport à la **bibliothèque communale** entamée l'an passé se poursuivra en 2009. Nous devons absolument explorer toutes les pistes pour répondre aux exigences décrétales.

Au niveau du **théâtre**, des investissements ont été prévus à l'extraordinaire pour offrir aux spectateurs les meilleures conditions possibles pour assister aux spectacles. On peut constater que la programmation communale est prise en charge par l'ASBL « Amis de Binche Culture » et que la programmation artistique est de plus en plus éclectique. Un subside plus important sera octroyé en 2009 à l'asbl « Amis de Binche Culture » pour qu'elle puisse prendre en charge, en plus de ses activités habituelles, l'organisation des fêtes de la musique et des fêtes de septembre. Ces festivités permettant à tous les Binchois de se retrouver dans des moments de grande convivialité.

En ce qui concerne le **Musée Internationale du Carnaval et du Masque**, les projets déposés pour l'obtention d'un subside européen ont été retenus. La réalisation des travaux est prévue pour 2011. D'ici 2011, la Ville de Binche mènera une approche stratégique et proactive de façon à ce que les retombées pour la région et ses habitants soient maximales.

Des aménagements intérieurs au musée seront réalisés au niveau de la sécurisation du bâtiment, de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite, pour l'amélioration du cadre d'accueil ainsi que la réfection de la cour. En 2009, un auteur de projet sera désigné à cet effet et un certificat de patrimoine sera ouvert.

9. FAMILLE – ENFANCE – JEUNESSE - ASSOCIATIONS

Les **associations** sportives, culturelles et les sociétés folkloriques sont l'essence même de la vie locale. Le travail avec les associations sera amplifié.

La Ville de Binche souhaite, en **collaboration avec les associations**, mettre sur pied des événements publics de qualité en proposant des animations qui touchent les familles et les jeunes. Une nouvelle approche sera donc proposée aux Binchois en ce qui concerne la ducasse, les fêtes de septembre, les fêtes de la jeunesse et les fêtes de la musique.

Afin de continuer à soutenir les associations locales dans l'organisation de leurs activités, la Ville va encore **renforcer les ressources matérielles** mises gratuitement à leur disposition par un certain nombre d'investissements :

- entretien et maintenance des salles pour 23.000 euros
- entretien des chapiteaux, tentes et praticables pour 4.000 euros
- achat de matériels sportifs divers pour 30.000 euros

Comme en 2008, une attention toute particulière sera portée sur la qualité des services proposés par la **plaine de jeux** organisée pour les enfants pendant les vacances scolaires.

10. SPORT

Offrir la possibilité à tous les Binchois d'accéder à des infrastructures sportives de qualité et donner la chance aux jeunes de pouvoir expérimenter différents sports revêt une importance capitale dans notre société. Des dossiers de demandes de subsides seront rédigés et soumis pour approbation auprès de la Région wallonne dans le but d'améliorer nos infrastructures sportives.

Les projets d'aménagements de sites sportifs sont des projets coûteux qui ne peuvent s'envisager que sur le long terme. En 2009, un budget a été prévu pour des travaux de **mise en conformité de la piscine** ainsi que pour **l'entretien et la remise en état des infrastructures sportives existantes**.

La salle DBM connaît de nombreux actes de vandalisme. Cette salle sera remise à neuf en 2009. Un **concierge** veillera au respect de l'état de cette salle.

La Ville de Binche est redevenue la ville de la « petite reine » ! La Ville de Binche a déposé sa candidature afin d'être la Ville du prochain **championnat national cycliste pour coureurs élites sans contrat**.

CONCLUSION

Cette année 2009 sera l'année de la concrétisation des premiers projets importants initiés par la majorité PS-MR. Un budget ambitieux pour une ville qui repart de l'avant grâce à des projets au cœur des quartiers et d'une action transversale sur toute notre entité.

La dynamique des possibles a bien été activée : possibilité financière, possibilité légale, possibilité humaine. La route est longue mais nous sommes sur le bon chemin...